

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2023

---

CONSULTATION DES HABITANTS D'UN DÉPARTEMENT SUR LE CHOIX DE LEUR  
RÉGION D'APPARTENANCE - (N° 1163)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL33

présenté par  
M. Molac, rapporteur et M. Balanant, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, après le mot :

« applicables »,

insérer les mots :

« à compter de cette publication ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.